

INFORMATION EUAUX

N° 604
août
septembre
octobre
2012

Prochaine Assemblée Générale
Mondiale du RIOB
Fortaleza-Ceará - Brésil - 12 - 16 août 2013
Inscrivez-vous : www.riob.org



La synthèse de l'OIEau :
Un bilan des expériences de marchés de l'eau en agriculture

"EURO-RIOB 2012" à Istanbul :
Pour une meilleure application de la DCE

Hydropolitique du Nil :
Du conflit à la coopération ?

"REACH - Tunisie" :
Jumelage sur le contrôle des produits chimiques

Europe - "Le Blueprint" :
Un plan d'action pour sauvegarder les ressources en eau

Centre pour l'Intégration en Méditerranée :
Développer la Gestion de la Demande en Eau

FP2E :
Données 2012 des Services Publics d'AEPA

Nouvelles des Agences de l'Eau :

- Vidéo de la gestion de l'eau en France
- Le Parlement des jeunes pour l'Escaut
- Les Trophées de l'Eau Loire-Bretagne
- Dordogne, réserve de la Biosphère

"Les Journées de l'OIEau" :
Programme du 4^{ème} Semestre 2012

**Les trois Catalogues de Formation
OIEau - CNFME - 2013**

**Métiers de l'Eau, des Déchets
et de l'Industrie**

Inscrivez-vous :
www.oieau.org

Librairie :

- Eau et Société
- Hydrologie quantitative
- "Le Guide de l'Eau" 2012
- Protection juridique des cours d'eau



Office
International
de l'Eau



UN BILAN DES EXPÉRIENCES DE "MARCHÉS DE L'EAU" EN AGRICULTURE



La croissance de la population mondiale et de son niveau de vie ont entraîné une croissance de la demande en eau, alors même que cette ressource est limitée. La quantité d'eau nécessaire aux usages agricoles, domestiques, industriels, récréatifs et environnementaux est de plus en plus importante, et la pression sur la ressource a conduit à engager une réflexion sur les méthodes de sa gestion.

L'agriculture est le premier consommateur d'eau avec 70 % des prélèvements d'eau douce à l'échelle mondiale et plus de 40 % du total des prélèvements dans la zone de l'OCDE.

Des "marchés de l'eau" se sont développés, principalement aux Etats-Unis, au Mexique, en Australie, en Amérique du Sud (Chili), en Asie du Sud (majoritairement en Inde et au Pakistan). En Europe, ces "marchés de l'eau" sont peu présents (sauf dans quelques zones localisées des îles Canaries et d'Espagne).

Il existe une grande diversité de marchés de droits d'eau, qui dépendent du contexte de disponibilité de la ressource et des objectifs poursuivis.

Un droit d'eau correspond à un quota de prélèvement de la ressource en eau, qui peut être sous la forme d'un débit prélevable, d'un volume disponible, ou d'une part de la réserve ou du flux.

Mais il existe peu de marchés de droits d'eau d'irrigation en pourcentage des volumes prélevés.

Peu d'études évaluent les impacts socio-économiques et environnementaux des marchés de droits d'eau d'irrigation : le retour d'expérience est le plus important pour l'Australie et les Etats-Unis où les marchés formels sont les plus développés.

Parmi les impacts économiques de ces marchés, on peut noter :

- l'augmentation du bénéfice social mesuré par la marge brute totale générée par la production agricole de la zone ;
- l'évolution du revenu des exploitants ;
- la variation des coûts fixes d'irrigation : si le nombre d'irrigants diminue, les coûts fixes d'irrigation, pour entretien des ouvrages et des canaux par exemple, peuvent augmenter ;
- la dynamisation ou la fragilisation des filières agricoles, par intensification ou baisse de la production ;

- la modification de l'activité économique de la zone où s'échangent les droits d'eau : emplois créés ou perdus, impacts sur le tissu social et l'avenir de certains territoires ruraux ;
- la baisse de la valeur foncière des terres dont les droits ont été vendus ;
- la perte de souveraineté alimentaire en cas d'usages plus valorisants de l'eau par rapport à la production de cultures de bases, comme les céréales.

Les impacts environnementaux peuvent eux aussi être identifiés :

- les marchés de l'eau d'irrigation peuvent avoir un effet positif sur la préservation de la ressource : en donnant un prix à l'eau qui reflète sa rareté, les participants au marché sont incités à mieux utiliser l'eau et ainsi, à éviter son gaspillage ;
- les marchés de l'eau peuvent entraîner la surexploitation de la ressource et si les prélèvements ne respectent pas les débits réservés, il en résulte une aggravation des étiages ;
- les marchés de l'eau peuvent également impacter la qualité de l'eau : en orientant la production vers certaines productions agricoles polluantes, ils vont conduire à une pollution diffuse du milieu ; de même, si la ressource est surexploitée, la baisse des débits peut entraîner une pollution accrue du milieu par concentration.

Les Autorités régulatrices et organisatrices des marchés peuvent limiter les impacts négatifs en imposant des conditions aux transferts.

Aux Etats-Unis, les transferts d'eau existent principalement dans les Etats de l'Ouest, et sont fortement régulés par les Agences d'Etat (State Water Resources Control Board en Californie, Department of Water Resources en Oregon et Arizona, State Engineer au Nouveau Mexique et en Utah), qui vérifient que les échanges n'impactent pas des tierces personnes.

En Australie, les marchés de l'eau existent depuis la fin des années quatre vingt. Ils sont présents dans tous les Etats, mais en volume principalement dans le Bassin hydrographique du Murray-Darling. Les Autorités publiques (National Water Commission) sont également fortement impliquées dans les transferts.

Paradoxalement, après les fortes sécheresses dans ce bassin, c'est le Gouvernement qui a dû racheter des droits d'eau aux agriculteurs pour maintenir un débit réservé suffisant dans les rivières !

Au final, les impacts dépendent fortement du contexte dans lequel le marché de l'eau est mis en place. Quel est le type d'agriculture sur le territoire ? La structure socio-économique rurale est-elle solide ? Quel est le type de ressource ? Quel est l'étendue géographique du marché ?

Pour concevoir un marché de l'eau d'irrigation, il est nécessaire de répondre à l'ensemble de ces questions.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Marie Kientz, étudiante à l'ENGREF : "Les marchés de l'eau : quels impacts ?".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

<http://www.oieau.fr/eadoc>

10^{ÈME} CONFÉRENCE EUROPÉENNE "EURO-RIOB 2012" SUR L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU 17 AU 19 OCTOBRE 2012 - ISTANBUL - TURQUIE



354 participants venus de 47 Pays
© OIEau - C.Runel

La 10^{ème} Conférence du Groupe "EURO-RIOB" s'est tenue à Istanbul, en Turquie, du 17 au 19 octobre 2012, à l'invitation de l'Institut de l'Eau de Turquie (SUEN). Elle a rassemblé 354 participants venus de 47 Pays.

Les Membres du Groupe "EURO-RIOB" ont formulé des recommandations pour poursuivre l'amélioration de la gestion des ressources en eau dans l'Union Européenne et les Pays partenaires des Balkans, de l'EOCAC (Europe Orientale, du Caucase et de l'Asie Centrale) et de la Méditerranée, à travers l'expérience de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) et des autres Directives communautaires relatives à l'eau.

La DCE, ainsi que ses "Directives filles" ou les mesures de base de son annexe A, doivent améliorer leur articulation avec les Directives "Inondations", "Eaux marines", "Energies renouvelables", avec la Politique Agricole Commune et le régime des aides d'Etat. La coordination entre les différents services administratifs qui les mettent en œuvre doit être mieux assurée.

L'évaluation (Fitness check) par la Commission Européenne, qui doit aboutir à un "livre bleu" fin 2012, révèle d'ores et déjà plusieurs axes d'amélioration : la nécessité de réduire la demande en eau en intégrant les impératifs d'efficacité des usages particulièrement dans les bâtiments et l'agriculture, l'amélioration de la réglementation dans les domaines sécheresse et inondation, la définition claire du principe de recouvrement des coûts et l'utilisation plus large des instruments économiques, le renforcement de la disponibilité d'une information de haute qualité sur les ressources en eau, face à une incertitude qui grandit.

Les participants à l'"EURO-RIOB 2012" considèrent qu'à ce stade, il convient de porter l'effort en priorité sur l'application de la législation européenne actuelle sur l'eau. Et non pas de produire une nouvelle législation.

Une meilleure intégration intersectorielle doit être impérativement recherchée pour atteindre une gestion durable des ressources en eau dans le futur, en particulier avec la Politique Agricole Commune, la politique régionale, la politique des énergies renouvelables et celle des transports par voie fluviale, ainsi qu'avec l'occupation des sols, en tenant compte de la nécessaire adaptation au changement climatique.

Il apparaît indispensable de rechercher un équilibre qui permette à la fois une mise en œuvre effective de la Directive-Cadre sur l'Eau et le respect des objectifs de production d'énergie renouvelable, de ceux de la PAC et de l'adaptation aux changements globaux ; cela dès la préparation de la deuxième phase des Plans de Gestion de Bassins 2015-2021, en prenant soin d'introduire une logique de l'incertitude.

Il faut développer de nouvelles approches de restauration des rivières et de protection des écosystèmes aquatiques, en passant d'une approche ponctuelle à de véritables projets d'aménagement du territoire visant des buts multiples et articulés avec les différents mécanismes de planification aux échelles appropriées, notamment par le partage de l'information, des savoir-faire et des meilleures pratiques.

Constatant, d'une part, l'intérêt d'autres régions du Monde pour les principes et méthodes de la DCE, et d'autre part, le partage de certaines masses d'eau transfrontalières avec des Pays voisins de l'Union Européenne, il est indispensable de renforcer la coopération communautaire dans le secteur de l'eau, notamment avec les Pays Voisins Partenaires.

La Gouvernance de l'eau dans les bassins transfrontaliers doit être améliorée et le rôle et les moyens des Commissions Internationales des fleuves transfrontaliers doivent être renforcés.

Dans le domaine de l'analyse économique, il est nécessaire d'approfondir la connaissance sur la façon dont les subventions sont considérées dans les plans de gestion et de définir avec plus de clarté le recouvrement des coûts. L'évaluation des coûts environnementaux et de la ressource (E&R) ainsi que l'approche économique des services rendus par les écosystèmes sont à renforcer.

Les systèmes de monitoring doivent être améliorés et faire l'objet de comparaison entre les pays.

Le coût élevé de l'application de la DCE et des "Directives filles" pose problème, dans le contexte actuel de crise économique et budgétaire, pour atteindre les ambitieux objectifs fixés dans les délais prévus.

Les objectifs de lutte contre les pollutions diffuses et de restauration des écosystèmes aquatiques dégradés ne seront pas atteints pour beaucoup de masses d'eau, en tout cas pour l'échéance 2015, voire les échéances ultérieures. De nouvelles mesures seront nécessaires supposant des moyens complémentaires qui ne sont pas aujourd'hui prévus ou qui ont été repoussés en fin de période 2021-2027...

Enfin, l'implication des acteurs et du public est cruciale pour l'amélioration de la gestion des ressources en eau.



Cérémonie d'ouverture le 17 octobre 2012
© OIEau - C.Runel

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



AMÉRIQUE DU SUD : L'URGENCE D'UN ENGAGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL POUR L'EAU



Grâce aux témoignages de jeunes de plusieurs pays d'Amérique Latine, il a été possible de dresser un tableau de leur perception des défis à relever pour la préservation des ressources en eau.

Face à leurs préoccupations, des responsables (politiques, industriels, ONG, universitaires, chercheurs, agriculteurs) font un bilan de ce qui a été accompli, mais aussi des échecs.

Il apparaît nécessaire de créer un engagement intergénérationnel pour assurer une gestion intégrée de l'eau, partagée et intelligente, qui maximise le bien-être social

et le développement économique de manière équitable, sans compromettre l'intégrité des écosystèmes, ni le droit des générations futures à utiliser cette ressource comme support pour leur existence et leur qualité de vie.

À lire dans le numéro 16 de la revue Aqua Vitae

Mexichem

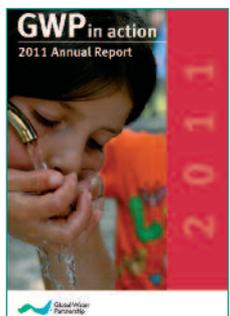
AMANCO / MEXICHEM

Río San Javier No. 10, Fracc. Viveros del Río Tlalnepantla, Edo. de México, C.P. 54060.

Tél. : (5255) 5366-4000 - Fax : (5255) 5362-4894

www.amanco.com

GWP : 15 ANS D'ACTIONS POUR LA GIRE



En 2011, le Global Water Partnership a célébré ses 15 ans d'existence.

Le GWP a connu une croissance rapide, passant de 500 Organisations en 2004 à plus de 2.580 aujourd'hui. Il s'agit d'un partenariat multi-acteurs, associant dans plus de 80 Pays des ONG, les établissements de recherche et d'enseignement, le secteur privé, en collaboration avec des Agences gouvernementales.

En 2011, le GWP a travaillé sur des réponses à apporter aux menaces liées au changement climatique, à la sécurité de l'eau, et à son lien avec la sécurité alimentaire. De plus en plus, en effet, ces trois questions sont reliées au-delà des frontières nationales. Leurs impacts et les réponses à y apporter varient localement, mais en améliorant la compréhension de ces phénomènes au niveau régional, il sera possible de développer des réponses mieux coordonnées.

Le GWP a réalisé en 2011 une enquête dans plus de 130 Pays qui a révélé que 80 % de ceux-ci ont adopté une gestion intégrée des ressources en eau et un tiers ont intégré les questions de l'eau dans leurs processus de planification nationale.

Ce rapport a été publié lors de la Conférence Rio +20 en juin 2012.

Pour assurer la diffusion de connaissances, des outils de communication comme la Lettre Electronique mensuelle NewsFlow et les médias sociaux tels que les pages Facebook et Twitter du GWP permettent d'atteindre le plus grand nombre.



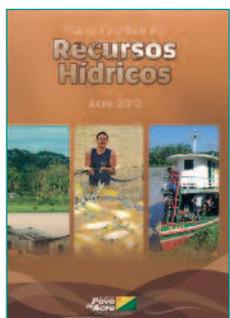
GWP

Drottninggatan 33 - SE-111 51 STOCKHOLM - Suède

Tél. : +46 8 522 126 30 - Fax : +46-8 522 126 31

www.gwp.org

BRÉSIL : DES PROGRÈS DANS LA GOUVERNANCE DE L'EAU



L'Agence Nationale de l'Eau (ANA) met l'accent sur les développements récents de la Gouvernance de l'eau au Brésil, parmi lesquels le lancement des Dialogues de l'eau et la mise en place des indicateurs de développement durable de l'IBGE (Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística).

Le Plan des Ressources en eau de l'Etat d'Acre (Nord du Brésil) a aussi été présenté. En 244 pages et cinq chapitres, il établit des lignes direc-

trices pour l'utilisation de l'eau dans cet Etat qui devient ainsi le premier de la région amazonienne à institutionnaliser la gestion de ses ressources en eau.

Dans chacun des six Sous-Bassins de l'Acre, un appui à la gestion municipale va être mis en place, via la modernisation et le développement du réseau hydrométéorologique pour le suivi des événements extrêmes tels que les sèche-

resses et les inondations, ainsi que l'établissement d'un réseau de surveillance de la qualité de l'eau.

Ces actions seront complétées par une sensibilisation et des formations des ressources en eau et l'adoption de programmes de conservation et de restauration des cours d'eau et des zones riveraines.

L'Agence a également présenté, en partenariat avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID), le Panorama 2012 de la qualité des eaux de surface au Brésil.



AGÊNCIA NACIONAL DE ÁGUAS

AGÊNCIA NACIONAL DE ÁGUAS - ANA

Setor Policial, área 5 - Brasília -DF CEP 70610-200 - Brésil

Tél. : (61) 2109-5400 / (61) 2109-5252

www.ana.gov.br

HYDROPOLITIQUE DU NIL : DU CONFLIT À LA COOPÉRATION ?

Source de vie, l'eau pourrait aussi devenir au XXI^e siècle source de conflit. L'explosion démographique actuelle entraîne en effet une compétition accrue pour cette ressource dont la disponibilité d'ores et déjà limitée localement est, de plus, rendue incertaine par les changements climatiques.

Le Nil correspond clairement à ce cas de figure et certains experts s'accordent à en faire l'épicentre le plus probable des futures "guerres de l'eau". Sa configuration particulière a tout de la poudre : l'Etat d'aval égyptien est à la fois le riverain le plus vulnérable hydriquement et le plus puissant militairement. Il pourrait en conséquence opter pour la confrontation face aux Etats d'amont qui projettent de développer leur exploitation du fleuve.

L'étude de l'hydropolitique régionale révèle pourtant au contraire un basculement récent du conflit vers la coopération. Le régime juridique nilotique semble s'orienter vers une gestion intégrée de la ressource grâce à l'appui d'autres facteurs : développement du droit international, évolution des rapports de force et le soutien d'acteurs extérieurs au bassin.

Ces leviers pourraient être utilement mobilisés dans la résolution de conflits hydriques similaires.

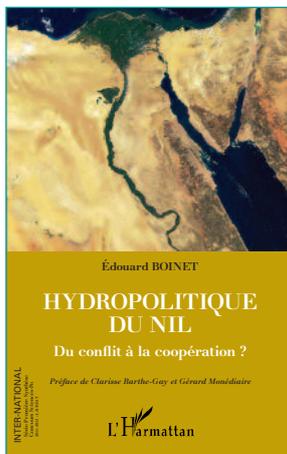
L'approche intégrée touche à des questions sensibles de souveraineté nationale (sécurité alimentaire, sujétion des politiques économiques nationales à une planification

régionale), mais elle permet une gestion réellement plus efficace des ressources.

Cette gestion supranationale - condition nécessaire mais non suffisante à l'exploitation durable des ressources naturelles - doit s'accompagner d'une profonde remise en cause de nos modes de développement.

Edouard Boinet, diplômé d'un Master en Droit de l'Environnement (Université Paris-Sud XI) et d'un Master en Relations Internationales (Sciences Po Toulouse), a travaillé à l'Ambassade de France au Kenya auprès du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, au Programme Santé & Environnement de l'Institut Français des Relations Internationales, puis à la Division des Sciences de l'Eau de l'UNESCO (Programme de prévention et de résolution des conflits liés à l'eau - PCCP Programme).

Il poursuit actuellement son parcours professionnel à l'Office International de l'Eau.



L'HARMATTAN

16 rue des Ecoles - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 46 79 20 - Fax : 01 43 25 82 03

www.editions-harmattan.fr

CENTRE POUR L'INTÉGRATION EN MÉDITERRANÉE : POUR FAVORISER UNE GESTION DURABLE DE L'EAU

À Marseille, le Centre pour l'Intégration en Méditerranée (CMI) a pour objectif d'améliorer la convergence des politiques de développement durable par le biais d'une plateforme d'échange de connaissances et d'apprentissage collectif.

Le CMI développe trois programmes autour du développement durable : "Sustainable MED", "Approche économique de la gestion de la demande en eau" et "Evaluation économique environnementale".

Le programme "Approche économique de la gestion de la demande en eau", piloté par l'Agence Française de Développement (AFD), vise à aider les pays méditerranéens à élaborer et à mettre en œuvre des politiques de Gestion de la Demande en Eau (GDE).

Il combine :

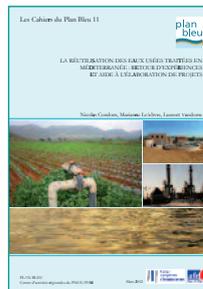
- **Une synthèse sectorielle** avec d'une part des études prospectives sur l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans 14 Pays et, d'autre part, 4 études de cas approfondies pilotées à partir de scénarios.
- **Des actions de formation, de dissémination et de valorisation** : les résultats des études de cas sont présentés à l'occasion d'ateliers nationaux et régionaux de formation/restitution, avec des décideurs impliqués dans les domaines de l'eau, de l'agriculture, de l'énergie, du tourisme, de l'environnement et des finances au niveau central, local et au niveau des bassins versants.

Le premier atelier de formation/restitution d'études économiques sur la demande en eau s'est tenu à Amman / Mer Morte, en Jordanie en décembre 2011.

Le deuxième atelier au Maroc est prévu pour le deuxième semestre 2012, tandis qu'un troisième atelier est envisagé en Tunisie en 2013.

Un atelier de synthèse, fin 2013, constituera un événement régional de haut niveau, permettant au travers des études de cas nationales et des différentes pratiques et expériences, d'échanger sur les politiques liées à la demande en eau.

- **Un manuel**, qui synthétise des analyses économiques de projets de réutilisation des eaux usées, a été présenté lors du dernier Forum Mondial de l'Eau en mars 2012.



CENTRE de MARSEILLE
pour l'INTÉGRATION en MÉDITERRANÉE

CMI

Villa Valmer - 271 Corniche Kennedy - 13007 MARSEILLE

Tél. : 04 91 99 24 51 - Fax : 04 91 99 24 79

<http://cmimarseille.org>

LE "BLUEPRINT" : UN PLAN D'ACTION POUR SAUVEGARDER LES RESSOURCES EN EAU DE L'EUROPE

Le projet de "Blueprint to safeguard Europe's water resources" pour la sauvegarde des ressources en eau en Europe a été lancé par la Commission Européenne au début 2010.

Le "Blueprint" a vocation à apporter la réponse politique de l'UE aux défis relatifs à la gestion des ressources en eau, compte-tenu de leur vulnérabilité, avec un objectif à long terme d'assurer la disponibilité suffisante d'eau de bonne qualité pour un usage durable et équitable de l'eau. L'horizon temporel du "Blueprint" est 2020. Néanmoins, l'analyse couvrira en fait une période de temps allant jusqu'à 2050.

Les actions nécessaires au niveau européen pour diminuer la vulnérabilité des ressources en eau face à la variabilité du climat, mais aussi aux changements démographiques, aux transformations dans l'usage du territoire et le tissu socio-économique seront ainsi déterminées.

Le "Blueprint" ne vise pas à créer un nouvel instrument réglementaire. Il ne s'inscrit pas dans l'optique de réviser la Directive-Cadre ou de proposer un instrument en plus, mais de fluidifier les aspects institutionnels et de couvrir les carences de l'intégration de la politique de l'eau avec les politiques sectorielles (notamment l'agriculture).

Il a trois objectifs principaux :

- l'amélioration de la mise en œuvre de la politique de l'eau européenne en utilisant pleinement les opportunités fournies par l'actuel cadre ;
- l'encouragement de l'intégration de l'eau dans les autres politiques ;
- et si nécessaire, la recherche de compléments à apporter à l'actuel cadre politique, notamment en relation avec l'efficacité de l'eau et l'adaptation au changement climatique.

Le "Blueprint" reposera sur une analyse de la situation de la gestion des ressources en eaux en Europe : le "Fitness check" qui réside dans l'examen de l'ensemble des instruments européens liés à la politique de l'eau (c'est-à-dire la Directive-Cadre, les deux Directives associées sur les Substances Prioritaires et les Eaux Souterraines, la Directive Inondation, la Directive Nitrate et Traitement des Eaux Usées). Le "Fitness check" essaie donc de déterminer les éventuelles carences de ces instruments, leur cohérence et leur efficacité, et s'il existe des barrières à leur mise en œuvre ou des charges administratives excessives.

Le "Fitness check" aboutit ainsi à un diagnostic du fonctionnement de la politique de l'eau au niveau européen.

L'étude d'impacts du "Blueprint" identifiera les différents scénarios politiques en vue de la disponibilité et l'usage des ressources en eau et des indicateurs d'objectifs pour la protection des ressources aquatiques, et évaluera les coûts et impacts des jeux de mesures stratégiques visant à gérer la demande, augmenter la disponibilité d'eau douce et de protéger les écosystèmes.

La présentation du "Blueprint" est prévue le 15 novembre 2012.



COMMISSION EUROPÉENNE - DG Environnement
Rue de la loi 200 - B - 1049 BRUXELLES - Belgique
Tél. : + 32 (0)2 299 11 11
<http://water.europa.eu>

SOLIDARITÉ EAU EUROPE



Solidarité Eau Europe (SEE) est une Organisation Internationale Non Gouvernementale créée en 1998, de l'initiative conjointe du Conseil de l'Europe et du Secrétariat International de l'Eau.

SEE initie et soutient des actions privilégiant deux axes prioritaires : celui d'abord de rapprocher les professionnels de l'eau d'Europe Occidentale avec leurs homologues d'Europe Centrale et Orientale et celui, ensuite, de donner la parole aux jeunes afin qu'ils puissent exprimer auprès des responsables politiques, tant au niveau national qu'europpéen, leurs souhaits quant à une politique plus affirmée et mieux concertée de l'eau.

A cet effet, SEE mène un programme "Eau et Assainissement" en faveur des Pays d'Europe Centrale et Orientale dont les systèmes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en place n'assurent pas la dignité et la qualité de vie pour les populations des villages, sans compter la dégradation de l'environnement. En plus d'une compréhension culturelle, sociale et législative de chaque pays, Solidarité Eau Europe oriente ses projets dans 2 directions :

- la recherche de solutions techniques et financières adaptées,

- l'implication forte de la communauté locale et tout particulièrement des jeunes.

Le programme Jeunesse de SEE vise à promouvoir quant à lui la participation des jeunes aux politiques de l'eau, d'une part par la sensibilisation aux enjeux de la gestion de l'eau, d'autre part par l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie. Ce programme est soutenu par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Il faut rappeler qu'au Forum de Marseille, dans le Processus Régional Europe, SEE a conduit le groupe de travail "Amélioration des services d'eau et d'assainissement en Europe" avec l'EUREAU, spécialement sur les questions d'accès aux services d'eau potable et assainissement dans les régions plus défavorisées.

A noter enfin que SEE organisera son 11^{ème} Parlement Européen de la jeunesse pour l'eau en Arménie en mai 2013.



SOLIDARITÉ EAU EUROPE (SEE)
55 avenue de Colmar - 67100 STRASBOURG
Tél. : 03 88 84 93 14 - Fax : 03 88 84 99 18
www.see-swe.org

ANSES : UNE EXPERTISE FORTEMENT SOLLICITÉE EN 2011



Pour 2011, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'Environnement et du travail) s'était fixée cinq priorités pour son programme de travail : impact de l'utilisation des pesticides sur la santé des travailleurs agricoles, perturbateurs endocriniens, exposition des consommateurs aux contaminants chimiques, antibiorésistance en santé animale et impact des radiofréquences sur la santé.

Ainsi, pour sa première année pleine d'activité, l'ANSES, a été présente sur de nombreux "fronts", comme le grave épisode d'intoxication alimentaire via des graines germées contaminées par une nouvelle souche de bactérie E. coli.

En matière d'eau, l'Agence a émis diverses recommandations destinées à aider les Autorités sanitaires à mettre en place un dispositif de surveillance des perfluorates. Elle a aussi rendu deux avis et un rapport sur les algues vertes échouées sur le Littoral français avec les premières recommandations pour les professionnels impliqués dans la filière d'élimination et pour le public.



ANSES

agence nationale de sécurité sanitaire
alimentation, environnement, travail

27-31 avenue du général Leclerc
94701 MAISONS-ALFORT
Tél. : 01 49 77 13 50
www.anses.fr

URBEAUSEP :

NOUVEAU MASTÈRE EN GESTION DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

L'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) lancera en janvier 2013 un nouveau Mastère Spécialisé : URBEAUSEP - Gestion des eaux usées et pluviales, accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles. Ce MS est le fruit d'un partenariat pédagogique entre l'EIVP et le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne - SIAAP.

L'objectif de ce Mastère Spécialisé est de former des experts à la fois aux plans national et international pour répondre à la complexité croissante des techniques.

Le traitement des eaux pluviales et l'assainissement des eaux usées sont de plus en plus perfectionnés et nécessitent une réelle expertise des métiers associés.



EIVP

15 rue Fénelon - 75010 PARIS
Tél. : 01 56 02 61 00 - Fax : 01 56 02 61 25
www.eivp-paris.fr

LE SIAAP AU RENDEZ-VOUS DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE EN 2011



2011 a marqué un pas significatif du SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) dans la protection de l'environnement pour près de 9 millions de franciliens. Il a su mobiliser et fédérer les talents et les énergies pour faire du SIAAP un modèle en France et en Europe.

La mise en eau des équipements sur l'usine Seine aval (78) en est l'illustration et a permis au SIAAP d'être en conformité avec la Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines (DERU).

Par ailleurs, le Syndicat continue son action sur le long terme avec la poursuite de deux chantiers inscrits dans le cadre de la déconcentration de l'Usine Seine Aval : la construction de l'Usine Seine Morée (93) et l'extension de l'Usine Seine Grésillons (78).

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT



SIAAP

DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

2 rue Jules César 75589 PARIS Cedex 12
Tél. : 01 44 75 44 18 - Fax : 01 44 75 44 14
www.siaap.fr

LES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN FRANCE



La FP2E, avec le BIPE, a publié sa 5^{ème} édition des données économiques, sociales et environnementales des services publics d'eau et d'assainissement, référence de l'information sur les services d'eau.

Etat des ressources en eau, organisation institutionnelle et gouvernance, éléments chiffrés sur l'économie et sur les acteurs du secteur de l'eau, données sociales et mesures de perfor-

mance des services : vous y retrouverez l'essentiel des informations qui vous permettront de comprendre le fonctionnement du modèle français, dans un exercice approfondi d'agrégation de données et d'analyses objectives.



LES ENTREPRISES
DE L'EAU

FP2E

48 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS
Tél. : 01 53 70 13 58 - Fax : 01 53 70 13 41
www.fp2e.org

IRSTEA : UN POSITIONNEMENT BIEN ÉTABLI DANS LA RECHERCHE ENVIRONNEMENTALE



L'année 2011 était placée sous le signe des évolutions pour le CEMAGREF, devenu IRSTEA (Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture).

Il s'agissait pour l'Institut de faire coïncider son nom avec la réalité actuelle de ses recherches, qui ont évolué, en 30 ans, des problèmes de mécanisation et d'aménagement rural vers les questions agro-environnementales.

IRSTEA se place désormais au cœur d'enjeux sociétaux majeurs : eau et qualité environnementale, risques, aménagement des territoires et développement durable à travers les écotechnologies.

Concernant l'eau, l'angle d'étude retenu se situe à l'interface de l'eau, élément naturel, et de l'usage qui en est fait, que ce soit pour l'irrigation ou les usages industriels par exemple.

L'objectif est d'aboutir à une gestion durable de cette ressource mais aussi de restaurer les milieux aquatiques qui sont, pour la plupart, contaminés par les résidus et les produits des activités humaines.

C'est ainsi qu'au cours de l'année écoulée, IRSTEA a notamment travaillé sur :

- Le développement d'outils de modélisation pour optimiser les systèmes de filtres plantés de roseaux, pour faire évoluer la filière vers des performances accrues et de nouvelles applications dans le traitement des eaux et des boues,
- Des méthodes pour maintenir ou restaurer le bon état fonctionnel des écosystèmes, dans le cadre du soutien direct de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau,
- La simulation en temps réel ou sur de longues périodes de la dispersion d'une éventuelle pollution des cours d'eau,
- Les impacts du changement climatique pour les agriculteurs et les adaptations à mettre en œuvre.

IRSTEA

1 rue Pierre-Gilles de Gennes - 92761 ANTONY Cedex
Tél. : 01 40 96 61 21
www.irstea.fr



INERIS : UNE EXPERTISE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



Depuis l'année dernière, l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) travaille à la réalisation d'objectifs fixés dans un Contrat 2011-2015 cosigné avec l'Etat.

Celui-ci définit cinq orientations stratégiques qui structurent les domaines d'activités : recherche, appui aux pouvoirs

publics, expertise réglementaire, expertise conseil et formation.

La mission d'appui s'est illustrée lors de la crise environnementale causée par les algues vertes en Bretagne. A cette occasion, l'INERIS a en effet été sollicité par le Ministère chargé de l'Ecologie pour procéder à deux types d'interventions :

- Une campagne de mesures pour évaluer les niveaux de concentration en H₂S, liés à la fermentation des algues vertes, au sol (sur les dépôts d'algues) et dans l'air.

- Un appui au Préfet des Côtes d'Armor pour identifier la cause de mortalité des animaux.

2011 a aussi été marqué par l'ouverture du téléservice "Réseaux et canalisations". Ce système accessible sur Internet (www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr) recense l'ensemble des réseaux (aériens, souterrains et sub-aquatiques) implantés en France, et depuis le 1^{er} juillet 2012, sa consultation est obligatoire avant de réaliser tous travaux. L'Etat a confié à l'INERIS la mise en place de ce guichet unique, base de données recensant les réseaux ainsi que les coordonnées de leurs exploitants.

INERIS

Parc Technologique ALATA - B.P. n° 2
60550 VERNEUIL-EN-HALATTE
Tél. : 03 44 55 66 77
www.ineris.fr

INERIS

TOTAL : RÉDUIRE L'EMPREINTE "EAU"

Figurant au nombre des premières compagnies pétrolières internationales, Total est un acteur mondial du gaz et de la pétrochimie. Produire le plus intelligemment possible afin de maîtriser au mieux ses impacts sur l'environnement est un souci de la compagnie. La Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) de Total s'articule autour de trois enjeux majeurs :

- Répondre aux besoins en énergie en intégrant les défis du changement climatique et des ressources naturelles.
- Maîtriser et réduire l'impact de ses activités sur les personnes et l'environnement.
- Contribuer au développement socio-économique local.

L'eau est omniprésente dans ses activités. Total travaille à réduire l'empreinte de ses activités sur cette ressource, tant en termes de consommation que de qualité de ses

rejets. Une vaste campagne de sensibilisation à la gestion de l'eau a été déployée en ce sens, en 2011, dans ses sites pétrochimiques, et Total a consacré 25 % des coûts techniques de ses récents développements offshore à la gestion des eaux de production. Recycler davantage et développer l'utilisation des ressources non conventionnelles comme l'eau dessalée sont aussi des pistes de recherche.

Enfin, en 2011, Total a lancé une évaluation de l'impact de ses rejets dans le milieu naturel sur les sites où des progrès lui paraissaient possibles.

TOTAL S.A.

2, Place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE
Tél. : 01 47 44 45 46
www.total.com



ADOUR-GARONNE

VALLÉE DE LA DORDOGNE : "RÉSERVE DE BIOSPHERE"



La Vallée de la Dordogne fait désormais partie du Réseau Mondial de Réserves de Biosphère, suite à la décision du Conseil International de Coordination du Programme "MAB" (Man and the Biosphere) de l'UNESCO. L'objectif est de stimuler l'imagination et la prise en compte de l'environnement dans les projets de gestion et d'aménagement du territoire. Dans le Bassin de la Dordogne, les rivières, avec au cœur du système, la Dordogne, contribuent largement à marquer le territoire et les cultures de leur empreinte. Des volcans d'Auvergne à l'Estuaire de la Gironde, les paysages sont diversifiés, remarquables et la nature généreuse.

L'Agence de l'Eau, à travers son rôle de principal financeur de la politique de l'eau dans le Bassin de la Dordogne, et celui de médiateur de la Gouvernance de l'eau, partage avec les autres acteurs une triple vocation :

- réduire les pressions qui pénalisent les multiples services assurés par la rivière,
- mettre en cohérence les différentes politiques de développement durable,
- placer l'eau au cœur du ce dernier.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

ARTOIS-PICARDIE



UN PARLEMENT DES JEUNES POUR L'ESCAUT



En 2005, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a pris l'initiative d'un Parlement des jeunes citoyens de l'Escaut. En accord avec son partenaire, l'association belge "Green Belgium", ce projet

a évolué en 2012 : une nouvelle instance sera officiellement installée en fin d'année, dont les objectifs 2012/2014 sont désormais :

- d'avoir une cohérence d'action avec le Parlement des Jeunes pour l'Eau du Bassin Artois-Picardie,

- d'officialiser l'implication de la Commission Internationale de l'Escaut pour permettre aux jeunes parlementaires de s'exprimer sur la question de l'eau et faire reconnaître la voix de la jeunesse de l'Escaut au sein de cette instance,
- d'actualiser les outils de communication pour promouvoir cette instance et les travaux des jeunes.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

200 rue Marceline - B.P. 818 - 59508 DOUAI Cedex
Tél. : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

LOIRE-BRETAGNE



TROPHÉES DE L'EAU 2013, C'EST PARTI !



Faire connaître les actions exemplaires pour l'eau et les milieux aquatiques, c'est l'objectif des Trophées de l'eau organisés tous les 2 ans par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. 12 trophées seront décernés pour autant de réalisations concrètes illustrant les priorités du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SDAGE Loire-Bretagne.

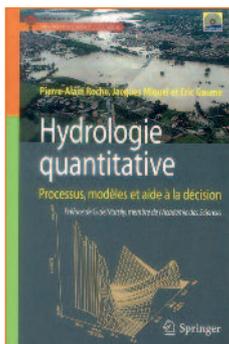
Participez et faites partager votre expérience.

Proposez votre candidature avant le 15 mars 2013.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 ORLÉANS Cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

HYDROLOGIE QUANTITATIVE : PROCESSUS, MODÈLES ET AIDE À LA DÉCISION



L'hydrologie, science du cycle continental de l'eau, est avant tout l'observation d'un milieu naturel complexe.

Par une approche quantifiée elle a l'ambition de fournir un ensemble d'outils opérationnels utiles à l'ingénieur et au décideur, pour évaluer les ressources en eau et les risques associés (crue, sécheresse), anticiper grâce à la prévision en temps réel des événements dommageables et gérer au mieux les réserves hydrauliques.

Le texte principal est un fil conducteur qui propose une vision intégrée des phénomènes, des modèles et de leurs applications, en mettant l'action sur la compréhension de leurs conditions d'emploi et la confrontation de ces outils aux réalités de terrain. Il est complété par des annexes sur DVD.



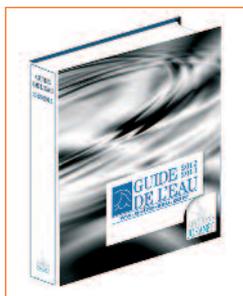
EDITIONS SPRINGER

Haberstr. , 7 - 69121 HEIDELBERG - Allemagne

Tél.: 00800 777 46 437

www.springer.com

LE GUIDE DE L'EAU 2012-2013

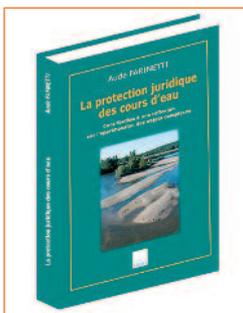


Pour sa 42^{ème} édition, cet ouvrage de plus de 1.050 pages, met à la disposition de ses utilisateurs toute une partie documentaire décrivant les missions et les attributions de tous les organismes ayant compétence dans le domaine de l'eau, du niveau international au niveau local en passant par l'échelon communautaire européen, national, régional, départe-

mental et local, ainsi qu'une partie documentaire composée d'une sélection de textes législatifs et réglementaires les plus récents.

Véritable "Qui est qui et qui fait quoi", il contient dans sa partie annuaire quelques 20.000 noms et adresses permettant de trouver rapidement et précisément les coordonnées complètes de n'importe quel responsable ou acteur, public ou privé, ayant compétence dans le domaine de l'eau.

LA PROTECTION JURIDIQUE DES COURS D'EAU



Pour la première fois, le cours d'eau est abordé par un juriste de façon résolument moderne, dans sa globalité, en tant qu'anthroposystème, et envisage ainsi non seulement l'hydrosystème fluvial, mais aussi l'ensemble des usages dont il est le siège.

Partant de la mise en évidence par les sciences de la nature du caractère d'écosystème complexe des

cours d'eau, cet ouvrage, récompensé du prix de thèse 2010 de l'Université Jean Moulin Lyon 3, confronte l'arsenal juridique aux défis que lui lance leur protection.



EDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46

www.editions-johanet.net

EAU ET SOCIÉTÉS - ENJEUX DE VALEURS



Alors que le traitement juridique de l'eau a déjà fait l'objet de nombreux travaux, cet ouvrage se situe dans une optique originale.

Il propose d'envisager l'eau comme une entrée afin d'appréhender l'environnement dans sa globalité et les rapports hommes-nature.

L'orientation adoptée a pour objet principal de montrer que l'environnement,

dont l'eau fait partie, est non seulement un sujet de sciences de la nature mais qu'il est aussi et de manière incontestable un sujet de sciences sociales.



EDITIONS BRUYLANT

BRUYLANT

Rue des Minimes, 39 - 1000 BRUXELLES - Belgique

Tél : +32 (0)2 548 07 11 - Fax : +32 (0)2 513 90 09

<http://fr.bruylant.be>



LES CATALOGUES DE FORMATION 2013 DE L'OIEAU

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME), propose aux professionnels de l'eau, des déchets et de l'environnement ses trois nouveaux catalogues de formation continue pour 2013 :

► Le catalogue "Métiers de l'Eau 2013"

Il regroupe 285 stages répartis en 428 sessions et 7 grandes rubriques :



- **Découverte des métiers.**
- **Gestion des services, réglementation, sécurité :** gestion des services d'eau potable et d'assainissement, sécurité des personnes.
- **L'eau dans la ville :** analyses et qualité de l'eau, capteurs et débit-métrie, forage, pompage, production d'eau potable, eaux de process, distribution d'eau potable, Assainissement

Non Collectif (A.N.C.), eaux de pluie, réseaux d'assainissement dont assainissement pluvial, épuration des eaux usées urbaines, traitement des boues et des odeurs, autosurveillance et contrôle qualité, maintenance, énergie, automatisme et télégestion.

- **L'eau pour les loisirs.**
- **L'eau dans la nature :** réglementation, eaux souterraines, rivières et eaux de surface.
- **L'eau dans l'agriculture :** irrigation, agriculture
- **L'eau dans l'industrie :** initiation, réglementation, analyse et contrôle, eaux propres industrielles, épuration des effluents industriels, détoxification en traitements de surfaces.

Plusieurs formations sont qualifiantes : maintenance des disconnecteurs, soudage des tubes et raccords en polyéthylène, la manipulation du chlore en bouteilles intervention en espace confiné en assainissement.

12 nouveaux stages apparaissent au catalogue.

En 2013, le CNFME étoffe encore son offre : la détermination des goûts et odeurs de l'eau potable, le prélèvement d'eau, le prélèvement des substances dangereuses dans l'environnement, le contrôle des installations d'eau intérieures alimentées par une autre ressource en eau, le contrôle des branchements au réseau d'assainissement, le traitement et le contrôle des eaux de piscines.

► Le catalogue "Déchets, Environnement, Développement Durable 2013"

Il propose 47 modules de formation, répartis en 49 sessions, sur les thèmes :



- **Des déchets :** réglementation, gestion de service, hygiène et sécurité, communication, collecte et tri sélectif, maintenance, traitement et valorisation des déchets et des boues d'épuration, lixiviats, biogaz, traitement des odeurs.
- **De l'air :** pollution atmosphérique en air ambiant.
- **Du bruit :** bruit au travail dans les services d'eau et d'assainissement.
- **Des sites et des sols :** expertise et dépollution de sites et sols pollués.
- **De l'énergie :** économies d'énergie électrique, stratégie d'utilisation des énergies renouvelables.
- **Du développement durable :** bilan carbone, démarche de développement et achat durable, intégration paysagère des ouvrages, récupération d'eau de pluie.

► Le catalogue "L'Eau dans l'Industrie 2013"

Il présente 50 formations réparties en 63 sessions sur les thèmes :



- **De la qualité, de la sécurité, de la réglementation et de l'environnement :** Installations Classées, prélèvement d'eau et rejet d'effluents, analyse de la qualité de l'eau, validité des analyses d'eau usées industrielles, exploitation et entretien des capteurs et systèmes d'auto-surveillance, hygiène et sécurité, bruit au travail, ...
- **Du pompage, de la maintenance et de l'automatisme :** choix et installation d'une pompe, forage d'eau, maintenance des équipements mécaniques des STEP, câblage et programmation des micro-automates.
- **De la production et de la distribution d'eau :** techniques de production d'eau industrielle, désinfection de l'eau, adoucissement des eaux, purification de l'eau, résines échangeuses d'ions, osmose inverse, eaux de chaudière et eaux de refroidissement, règles techniques et sanitaires dans les réseaux intérieurs.
- **De l'épuration des effluents industriels et du traitement des boues :** conception et dimensionnement des installations, exploitation de stations de traitement, valorisation des biogaz, réutilisation de l'eau traitée, exploitation des réacteurs biologiques à membranes, traitement et valorisation des boues, unité de désodorisation.
- **De l'épuration des effluents en traitement de surface.**
- **Du développement durable, de l'énergie et des déchets :** bilan carbone, achat durable, économies d'énergie électrique, stratégie d'utilisation des énergies renouvelables, démarche de développement durable, gestion des déchets chimiques au laboratoire, caractérisation et réduction des déchets.

Les catalogues et la programmation sur l'année 2013, peuvent être consultés sur le site Internet :

www.oieau.org/cnfme

NOS PARTENAIRES



Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)



Le Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire



Le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social
(Direction Générale de la Santé)



Le Ministère des Affaires Étrangères
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Réseau International des Organismes de Bassin



Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex

Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01

stages@oieau.fr - inscription@oieau.fr

www.oieau.org/cnfme



JUMELAGE "REACH" : appui institutionnel à la Tunisie sur la gestion et le contrôle des produits chimiques

L'OIEau est membre du consortium de partenaires européens (avec l'Agence Autrichienne pour l'Environnement, l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques - INERIS, l'Agence Suédoise des produits chimiques) en charge d'un jumelage pour promouvoir en Tunisie une industrie respectueuse de la santé et de l'environnement.

Il s'agit de préparer le tissu industriel tunisien aux mutations managériales, organisationnelles et technologiques liées à l'application des règlements européens "REACH" (enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques) et CLP (classification et étiquetage des substances et mélanges chimiques dangereux).

Cela passe par la mise à niveau de la réglementation tunisienne en matière de gestion des substances chimiques dans l'industrie, ainsi que l'établissement d'une infrastructure administrative et technique solide et le renforcement des capacités des institutions concernées.

L'OIEau intervient à ces 2 niveaux : il apporte son expertise pour la mise à niveau de la réglementation tunisienne sur la gestion des produits chimiques, pour permettre à ce pays de continuer à exporter vers l'UE ; il contribue au transfert des connaissances pour la mise en place d'une structure en charge de la collecte des données "REACH".

Au-delà des nouvelles exigences réglementaires européennes qui ont motivé ce jumelage, celui-ci s'intègre parfaitement avec les choix de la Tunisie fondés sur une approche intégrée et équilibrée entre les trois dimensions du développement durable : la protection de la santé et l'environnement, la cohésion sociale et la compétitivité.

Après deux ans de préparation, le coup d'envoi du projet a été donné lors d'un séminaire de lancement qui a eu lieu le 6 juin 2012 au Centre Technique de la Chimie de Tunis, qui est le Point Focal National. Cette action financée par l'Union Européenne s'achèvera en mars 2014.

LES PROCHAINES "JOURNÉES DE L'OIEau" 2012

Les Journées de l'OIEau sont l'occasion de bénéficier de nombreux retours d'expériences et d'échanger autour de différentes problématiques.

Voici les prochaines Journées pour 2012 :

► LE 15 NOVEMBRE À PARIS :

Bilan carbone et réduction des GES appliqués aux services Eau et Assainissement.

Des obligations nouvelles (notamment issues de la Loi Grenelle II) incitent les Collectivités et les entreprises à valoriser leurs progrès en matière d'impact sur l'environnement, sur des bases chiffrées, en accordant au bilan carbone une importance croissante. Les services d'eau et d'assainissement se doivent donc d'étudier toutes les possibilités et toutes les solutions qui permettraient des économies d'énergies, une production d'énergies renouvelables et une réduction des gaz à effet de serre sur leur territoire.

► LE 20 NOVEMBRE À PARIS :

Evolutions technologiques des procédés de désinfection des eaux usées urbaines.

Les rejets dans certains milieux récepteurs tels que les zones de baignade et conchylicoles, et la réutilisation des eaux usées traitées en irrigation imposent une désinfection en sortie de station d'épuration urbaine. Les technologies de désinfection se distinguent selon leur caractère intensifs (UV, réacteurs biologiques à membranes,...) ou extensifs (lagunage, infiltration-percolation,...). Ces installations demandent à être choisies de manière pertinente et à être correctement conçues et exploitées pour répondre aux impératifs sanitaires liés à ces usages.

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription : a.giry@oieau.fr

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNFME

22 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 11 47 01
stages@oieau.fr - www.oieau.org

Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL
Rédacteur : Didier DELAGE
Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 57^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement



- | | |
|---|---|
| 1 Les pompes centrifuges | 10 La chloration des eaux |
| 2 Recherche de fuites (EP) | 11 La télégestion des réseaux |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 12 La pose des canalisations (EP) |
| 4 Instruments de mesure | 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur |
| 5 Le comptage | 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse |
| 6 La robinetterie (EP) | 16 Le dioxyde de chlore |
| 7 Réseaux d'assainissement | 17 La surpression |
| 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation | 18 Le pompage des eaux usées |
| 9 L'ozonation des eaux | 19 L'alimentation en eau potable |
| | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org